

NOUVELLE ORGANISATION DE COLLECTE À BROU-SUR-CHANTEREINE : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pour votre confort et afin de vous permettre d'évacuer facilement vos objets encombrants, la ville de Brou-sur-Chantereine, la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et le SIETREM ont le plaisir de vous informer qu'un **service de collecte d'encombrants sur rendez-vous sera mis en place en avril 2024. Cette prestation réservée exclusivement aux particuliers se substituera à l'ancien mode de collecte des encombrants.**

Afin de vous expliquer le fonctionnement de ce nouveau service, la commune de Brou-sur-Chantereine et le SIETREM vous convient à une réunion d'informations le jeudi 29 février 2024 à 19h à la salle Jean Baptiste - Parc de la Mairie - 3, rue Carnot 77 177 Brou-sur-Chantereine.

- > Si vous habitez dans un logement individuel ou dans un immeuble qui compte 6 logements au plus, vous serez invités à prendre un rendez-vous lorsque vous souhaitez évacuer vos objets encombrants. Pour cela, une ligne téléphonique spécifique réservée à ce service sera à votre disposition. Vous pourrez bénéficier de cette prestation en fonction de vos besoins, dans la limite de **15 fois par an**.
- > Si vous résidez dans un immeuble de plus de 6 logements, le référent désigné par les bailleurs, syndicats ou gestionnaires de copropriétés (gardien, société de ménage...) se chargera de prendre rendez-vous pour l'ensemble de la résidence. Vous n'aurez pas de démarche à effectuer vous-même auprès du collecteur.

Ce nouveau mode de collecte des encombrants sera assuré du lundi au vendredi, entre 8h et 13h. Vous pourrez choisir le jour qui vous convient parmi les créneaux proposés par le collecteur : au plus tôt 72h et au plus tard 15 jours à compter de la demande.

Ce mode opératoire qui s'est avéré concluant sur d'autres communes, a été pensé pour vous apporter un maximum de souplesse et faciliter la gestion de vos encombrants. En outre, il permettra de supprimer les points de collecte imposants de certains collectifs et de supprimer l'étalement mensuel des tas d'encombrants sur le domaine public. Cette organisation permettra également de réduire la gêne occasionnée par les tournées de bennes tout en limitant l'empreinte carbone. **Grâce à l'accompagnement téléphonique qui sera proposé par le collecteur, vous bénéficierez de toutes les informations nécessaires vous permettant de bien gérer vos encombrants. Votre cadre de vie n'en sera que mieux préservé.**

Une communication plus détaillée vous sera adressée dans les semaines à venir.

La ville de Brou-sur-Chantereine, la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et le SIETREM vous remercient pour l'intérêt que vous porterez à ce nouveau service et pour vos efforts de tri.

Christian ROBACHE
Président du SIETREM

Guillaume LE LAY-FELZINE
Président de la Communauté
d'Agglomération Paris - Vallée de la
Marne

Stéphanie BARNIER
Maire de Brou-sur-Chantereine

